

FONCIER
AMÉNAGEMENT



Département de la Sarthe
Commune de Voivres lès le Mans
"Le Clos du Four à Chanvre"



PLAN DE COMPOSITION
Echelle 1/750

Maître d'Ouvrage : Foncier Aménagement
3 Rue René Hatet - Appt n°002
72000 Le Mans
Tél.: 02.43.86.64.76

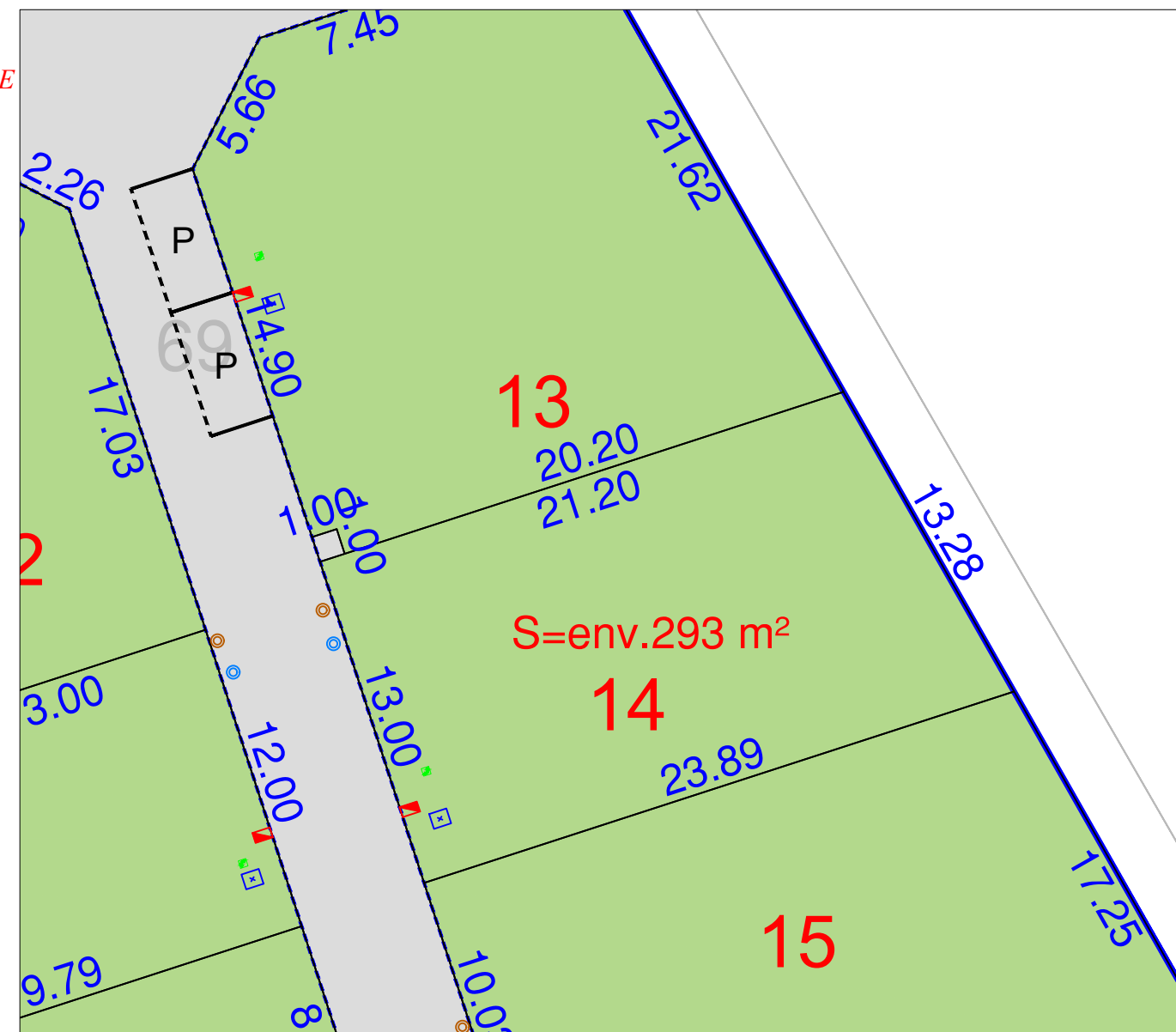
Géomètre-Expert : Cabinet LOISEAU
SELARL de géomètres-Experts
13 bis rue Jean Gremillon
72000 LE MANS
Tél : 02.43.23.38.10 fax : 02.43.41.42.06

Plan de bornage
Lot 14
Echelle : 1/250



Section AB n°
Superficie : 293m²
Surface de plancher : 250m²

PROVISOIRE



Lots

Espaces verts

Voirie

--- bordures préfa. type P1 (vue 2 cm)

Emprise lotissement

67.47 Cote planimétrique

67.47 Cote planimétrique

● Borne OGE plaquette nouvelle

67.68 Cote altimétrique TN (avant travaux)

67.68 Cote altimétrique voirie projet

☑ Coffret ENEDIS

☒ Citerneau

⊙ Boîte de branchement EP

⊙ Boîte de branchement EU

☑ Regard préfa. 30x30 mutualisée
TELECOM+FIBRE

N.B: La position des branchements et des réseaux est indicative.
Les cotes indiquées sur le plan sont indicatives.



Ref: 21677

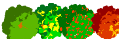
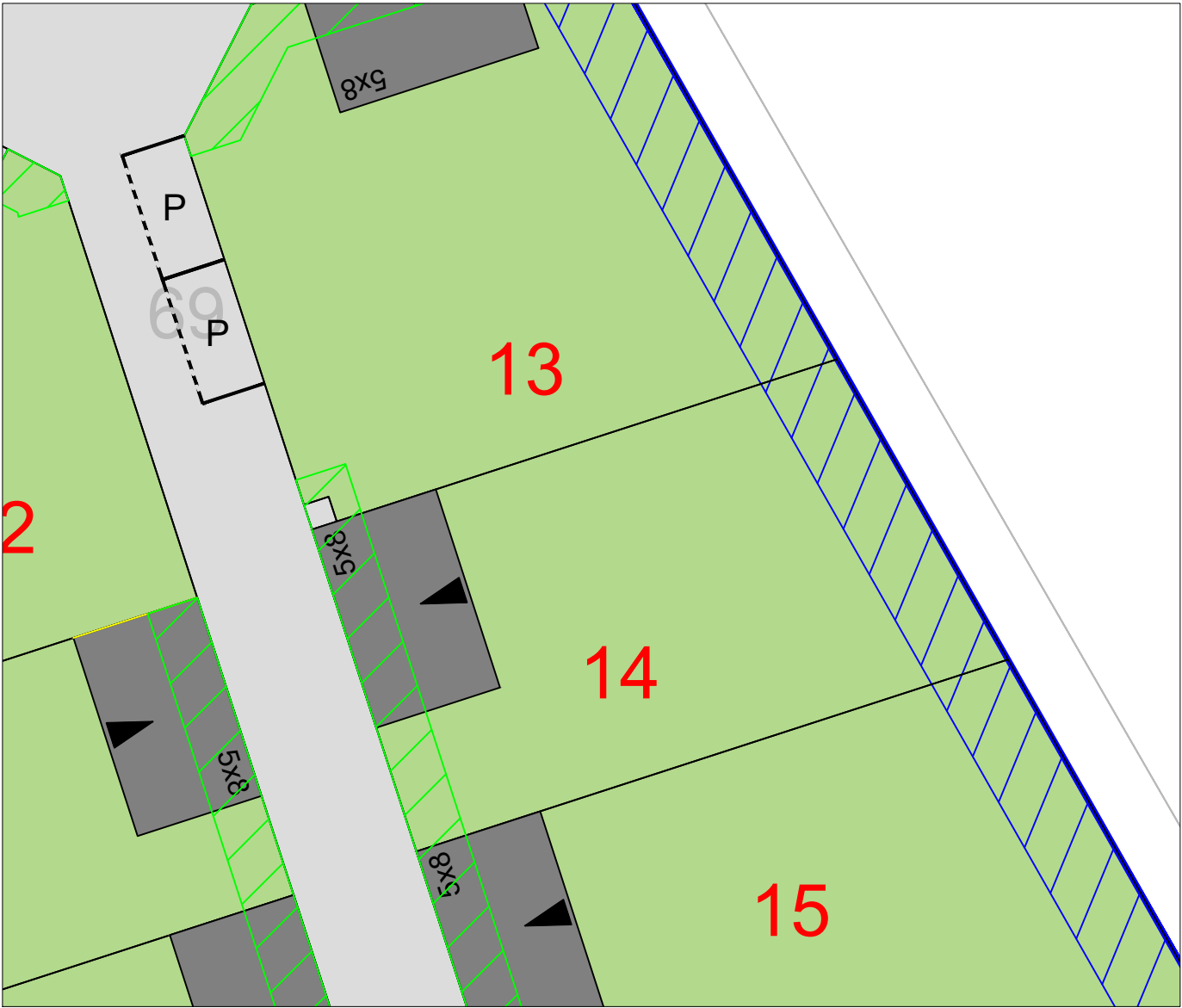
Etabli le 01 Juillet 2025

Règlement Graphique
Lot 14
Echelle : 1/250



NB: Les dispositions sur le règlement graphique se rajoutent aux dispositions du règlement du PLU en vigueur.

PROVISOIRE



Haies à planter à la charge de l'aménageur



Emprise lotissement



Accès imposé à charge de l'acquéreur



Zone inconstructible pour les garages et annexes au bâtiment principal (2m de large)



Haie à conserver



Arbres à conserver sauf en cas de gêne pour les constructions



Arbres à conserver (Chêne)

NB: le règlement graphique est issu du PA10 du Permis d'Aménager réalisé en juin 2021 arrêté n°PA072

Etabli le 01 Juillet 2025